

# LA LOCATION, LES BAUX, LES OBLIGATION DES PARTIES

Réf. : IM/06- V.0 – 11/2024

CCI Formation Gers



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mise à jour des connaissances et rappel des fondamentaux de la gestion locative

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender l'ensemble des éléments juridiques des différents contrats de location d'habitation et professionnels,
- La gestion des contrats dans le temps.

## PROGRAMME

**Les obligations du professionnel :** Les mandat de location, de gestion. La publicité, les diagnostics obligatoires, le partage des Honoraires, le montant des honoraire, la sélection du locataire : La rédaction de la publicité, les visites, Les pièces à demander, la caution solidaire.

**Le Bail d'habitation, logement vide et meublée :** Les obligations de parties, la fixation du loyer initial, évolution du loyer en cours de contrat, Révision annuelle du loyer, Les charges locatives, les modalités de paiement, les garanties, le Dépôt de garantie, l'Etat des lieux, les obligations du bailleur, obligations du locataire, les travaux, les congés, les impayés...etc

**La colocation :** les modifications amenées par la loi Alur : la clause de solidarité, la caution.

**Le bail commercial :** les baux dérogatoires, les principes généraux ... Durée, offre de renouvellement, déplaçonnement....

**Le bail professionnel :** les principes généraux...durée, congés, préavis...

**Les autres baux :** saisonniers, convention occupation précaire...bail mobilité...)



### Dates

17 novembre 2025

### Durée

1 jours soit 07 heures

### Horaires

9h00-12h30 / 13h30-17h00

**Modalité pédagogique**  
Présentiel

### Lieu

Centre de formation Auch

### Tarif

315 € HT (378 € TTC)



### Public concerné

Agents immobilier indépendants, directeurs d'agence, mandataires

### Pré-requis

Connaître les fondamentaux de l'immobilier et de la location

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.



### **Sanction de la formation**

Attestation de formation et évaluation du niveau d'atteinte des objectifs pédagogiques

## **PROCÉDURES DE POSITIONNEMENT**

Questionnaire ou grille d'auto-positionnement en amont de la formation

## **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Alternance d'apports théoriques, d'application sur les problématiques des participants et d'échanges d'expériences.
- Mise en situation, exercices pratiques, pédagogie participative

## **MÉTHODES D'ÉVALUATION**

- Évaluation des acquis : Quiz de connaissances et/ou mises en situation
- Évaluation des acquis à froid entre 3 et 6 mois
- Evaluation de la Satisfaction Stagiaire : Questionnaire d'Évaluation de la Satisfaction

## **PROFIL FORMATEUR**

Expert dans le domaine immobilier